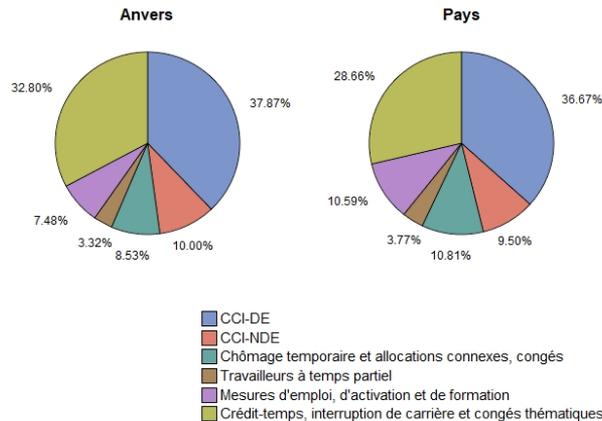


## Entité: Anvers



Directeur: Geert VERJANS  
 Nombre d'agents: 246  
 Nombre en équivalents à temps plein: 201

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	883.845	12,1
Assurés contre le chômage (2)	490.803	12,6
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	442.675	12,9
Taux du chômage (4)		7,2

Vision globale 2018	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	199.783	10,6
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	4.531	12,6
Dossiers litiges achevés	10.882	11,8
Contrôles achevés	7.356	13,6
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	7.615	12,7
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	251	3,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2017	731,1	11,1
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2018	678,1	11,1
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	35,5	8,1
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	9,7	12,5

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays		
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	34.401	12,2		
		Après études	2.247	6,1		
		Travailleurs à temps partiel volontaire	3.216	15,9		
		Chômage avec complément d'entreprise	1.140	13,0		
		Hommes	23.894	12,5		
		Femmes	17.111	10,9		
		Chefs de ménage	12.850	12,8		
		Isolés	10.003	11,1		
		Cohabitants	18.152	11,5		
		Total	41.005	11,8		
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	608	14,4	
		Chômage avec complément d'entreprise	7.873	12,0		
		Chômeurs âgés	2.244	11,5		
CCI-NDE, aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	99	12,2				
Total	10.824	12,0				
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	189	9,4		
		Période non rémunérée dans l'enseignement	258	7,4		
		Vacances jeunes	430	14,9		
		Vacances senior	59	19,2		
		Congés: soins d'accueil	20	12,7		
		Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Total	3.530	10,0
Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	64			16,5		
Total	3.594			10,1		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	664	5,3		
		SINE	1.075	11,1		
	Mesures pour travailleurs		2.255	17,7		
		Mesures de formation	2.861	11,2		
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Formation professionnelle	Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	655	5,9	
			Autres	331	18,1	
		Allocation de licenciement		14	10,1	
			Allocation en compensation de licenciement	249	11,0	
		Dispenses d'IDE particulières Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Activités ALE ou APS		104	6,3
				Interruption de carrière	Avec allocations	7.142
Sans allocations	53		4,9			
Total	7.195		11,9			
Crédit-temps	Avec allocations		15.842	14,2		
	Sans allocations		1.398	13,2		
	Total		17.239	14,1		
Congés thématiques	Avec allocations			10.357	12,3	
			Sans allocations	720	12,1	
	Assistance médicale		1.937	10,5		
	Congé parental		9.079	12,8		
	Congé pour soins palliatifs		61	17,6		

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2018)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Total	11.077	12,3
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		3.945	5,7
	Autres attestations		16.580	9,6
	Total		20.525	8,5

- (1) Population au 1er janvier 2018 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).
- (2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2017. Ils comprennent:
- Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
  - Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2017 (source: ONEM);
  - Le travail frontalier sortant au 30 juin 2017; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).
- (3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2017 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2018 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2017 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.  
Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
- (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).